

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE LOUDUN**

SEANCE DU 16 JUIN 2025

Date de la convocation
10.06.2025

Nombre de conseillers
En exercice 17
Présents 12
Votants 12

L'an deux mille vingt cinq,
le seize et un juin,
à 18 H 00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action
Sociale,
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Mme Laurence MOUSSEAU, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS :

Mme MOUSSEAU, Mme VAUCELLE, M. DOUX, Mme MAUBERGER, Mme PINEAU, M. TOURAINE,
Mme THOMAS, M. LAMBERT, Mme GELLY, Mme ETOURNEUX, Mme VAY, Mme POUZIN.

EXCUSES :

M. DAZAS, Mme ENON, Mme LIEBOT, M. GANDIER, Mme BOURGERIE.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Décision modificative budgétaire n° 1

Madame la Vice-Présidente donne lecture du rapport suivant :

Il est proposé les inscriptions budgétaires suivantes sur le budget Ville 2025 :

BUDGET CCAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 68 - Dotations aux amortissements et provisions

6817 - Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs
circulants + 952,00

Chapitre 78 - Reprises sur amortissements et provisions

7817 - Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs
circulants + 757,00

Chapitre 013 - Atténuations de charges

6096 - Rabais, remises obtenues sur achats d'approvisionnements
non stockés + 195,00

dépenses

recettes

952,00

952,00

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : ... 27 JUIN 2025

Publié le : 27 JUIN 2025

Notifié le :

Après examen, les membres du Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité, émettent un avis favorable sur cette décision modificative et autorisent le Président ou la Vice-Présidente à signer tous actes s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Joël DAZAS

